

Écoles : le nouveau protocole sanitaire depuis la rentrée

Il y a eu du changement à la rentrée scolaire. Quelques heures après de nouvelles mesures sanitaires annoncées par le ministre de la Santé Olivier Véran (*lire page 4*), c'était au tour de Jean-Michel Blanquer, dimanche, de faire des annonces, avec un nouveau protocole sanitaire en vigueur dans les écoles depuis le lundi 3 janvier.

Objectif : éviter encore des fermetures trop importantes de classes, alors que le gouvernement a refusé catégoriquement de reporter la rentrée. La fermeture des écoles n'aurait lieu « **qu'en dernier recours** », avait insisté Jean Castex lors de sa prise de parole du 27 décembre 2021.

Principale mesure à retenir de ce nouveau protocole sanitaire : le dépistage plus poussé des élèves. Plus précisément, dès qu'un cas positif est relevé, tous les élèves de la classe devront faire un test antigénique ou PCR. Ils ne pourront revenir en cours qu'en montrant patte blanche, munie d'une attestation « **par écrit** » des parents et d'un résultat négatif.

Mais ce n'est pas tout : conformément aux nouvelles règles sanitaires annoncées par Olivier Véran concernant les personnes cas contacts, d'autres tests devront être réalisés dans les prochains jours, à raison d'un à J + 2 du premier test et d'un autre à J + 4. Le but de ces mesures est de « **permettre de s'assurer qu'un élève qui a été négatif le premier jour ne soit pas devenu positif ultérieurement** », justifie Jean-Michel Blanquer. Et pour faciliter le bon déroulement de ce dépistage, chaque famille recevra gratuitement en pharmacie deux autotests à la suite du premier test réalisé.

Concernant le personnel enseignant, les règles sont les mêmes que pour les élèves. « **Les adultes vaccinés appliqueront le même protocole des tests** », indique Jean-Michel Blanquer. « **Il n'y aura donc pas d'isolement des personnes dont les tests sont négatifs** », précise Jean-Michel Blanquer.

En dehors des congés maladie, tous les autres motifs d'absence, comme les formations continues, seront suspendus. Les réunions parents-professeurs ne pourront pas avoir lieu en présentiel et devront donc se faire en visioconférence. Dans la même logique, prendre un café se fera assis dans les salles de pause des enseignants. L'idée est de réduire au maximum les interactions, et ainsi limiter la circulation du virus.

En plus de cette multiplication des tests, Jean-Michel Blanquer appelle les établissements à déployer au maximum des capteurs de CO2 afin de mesurer au mieux les « **be-**

soins d'aération ».

À ce jour, seulement « **20 % environ** » des écoles primaires sont équipées de ces petits boîtiers, estime le ministre. « **C'est davantage que dans les collèges et les lycées mais cela reste totalement insuffisant** », ajoute-t-il.

